Recrutement de 2 enseignant.es contractuels paysagistes à l'ENSAP Lille pour le second semestre de l'année universitaire 2021-2022

L'enseignant.e contractuel sera intégré à une équipe pédagogique composée d'enseignant.es architectes et paysagistes concepteurs, avec laquelle il devra assurer :

au printemps 2022 (période du 14 février à juin 2022), l'encadrement d'un atelier de 128h de projet architecture et paysage en Licence 1, première année d'études entièrement commune aux étudiants de la formation architecture et de la formation paysage. Cet atelier constitue une étape essentielle de l'apprentissage de la conception, de sa théorie et de sa pratique par l'expérience du projet d'architecture et de paysage. L'atelier se déroulera une journée par semaine le lundi.

Compétences attendues

- Capacité à accompagner les étudiant.es dans la compréhension du processus de conception par l'expérimentation.
- Capacités à structurer une approche méthodique du projet de paysage à toutes les échelles, de faire valoir dans ses enseignements ses connaissances des procédures opératoires et opérationnelles du projet et à mobiliser son expérience pratique et réflexive en ce domaine.
- Une expérience pratique attestée du projet de paysage et de la conception d'espaces publics.
- Une expérience pratique attestant de sa sensibilité au vivant, de sa capacité à concevoir avec le végétal et de l'intégration de l'écologie dans sa pratique.
- Une culture urbanistique et de la conception architecturale.
- Des aptitudes à activer des situations pédagogiques variées.

Diplômes et expérience professionnelle requis

Diplômes:

- Diplôme de paysagiste grade Master, Diplôme d'Etat de Paysagiste (DEP) ou Paysagiste Diplomé par le Gouvernement (DPLG) ou équivalent Européen, master en architecture de paysage 'Landscape Architect'

Expérience:

- paysagiste concepteur praticien.
- Expérience dans l'enseignement souhaitée.

Document en annexe

Fiche descriptive présentant les grandes lignes de cet atelier de projet.

Pour toute information complémentaire sur l'organisation pédagogique, contacter les membres de l'équipe pédagogique suivants : Antoine Béal (architecte) a-beal@lille.archi.fr, Clémentine Henriot (paysagiste) c-henriot@lille.archi.fr, Camille Mourier (architecte) c-mourier@lille.archi.fr, Aurélien Zoïa (paysagiste) a-zoia@lille.archi.fr

Pour toute information complémentaire relative au contrat et à la rémunération, contacter : Etienne Gustin (chargé de mission RH) e-gustin@lille.archi.fr

Les dossiers de candidature composés d'un CV détaillé faisant état de l'expérience pédagogique du candidat et d'un dossier de références professionnelles sont à transmettre au plus tard le <u>31 janvier 2022 à 12h</u> à a-beal@lille.archi.fr, c-henriot@lille.archi.fr, c-mourier@lille.archi.fr, a-zoia@lille.archi.fr.

Un entretien oral pourra être proposé début février (possiblement en visioconférence).

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

ARCHITECTURE \rightarrow 1er CYCLE LICENCE \rightarrow S2-A21 (2021-2022)

ATELIER DE PROJET - Rigueur et liberté

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Co de	AP211
Seme stre	2	Heures TD	128	Compensable	non	Mo de	Atelier
		Coeffici ent	70	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Beal, M. Moskwa, M. Zoia, Mme Bello, Mme Henriot, Mme Mourier, Mme Verniers

Objectifs pédagogiques

Sujet général

Le projet pédagogique du S2 se fonde sur la question du processus de conception, de la méthode, et de la maîtrise des outils de représentation. Il est construit en continuité et complémentarité au semestre 1 pour fonder l'année d'initiation aux études d'architecture.

La première année conjugue l'architecture et le paysage.

Les projets et le voyage seront liés à la découverte, la lecture et la compréhension de leur formation

Objectifs en termes de connaissances au service du projet.

Susciter un intérêt pour l'histoire par l'étude de références paysagères et architecturales dans la pratique du projet.

Susciter un intérêt pour la construction, la structure tectonique, les matériaux.

Savoir repérer les dispositions essentielles d'un site, les décrire et les transcrire, et savoir les transformer.

Savoir explorer, comprendre et représenter une référence.

Objectifs en termes de processus

Initier d'emblée à la conception d'un projet comme pratique complexe et ouverte, comme un dispositif culturel en trois dimensions situé dans l'existant physique (site) et temporel (histoire) et transformant le réel.

Initier par le faire, une méthode permettant au projet d'émerger.

Cf. Contenus

Objectifs en termes d'outils

Apprendre le vocabulaire précis du paysage et de l'architecture en se construisant au fur et à mesure un lexique-glossaire

Apprendre la représentation graphique et particulièrement le dispositif plan-coupe

Apprendre des outils multiples : dessins à la main, dessin codé, maquette, argumentaires, recherches de références en bibliothèque et sur Internet, prototypes à l'échelle 1, etc.

Apprendre à expliciter clairement, à l'aide de documents pertinents, le projet conçu ainsi que les recherches en amont de celui-ci.

Contenu

Rigueur et Liberté

Le projet d'architecture et de paysage nécessite de la rigueur - mise en place d'une méthode, de précision à tous les niveaux, et de liberté par capacité de dépassement des connaissances et des compétences à même de provoquer l'imagination.

Le projet associe une démarche intellectuelle, passant par l'interrogation, l'imagination et s'appuie sur un savoir faire concret.

L'atelier vise à la mise en place du processus de conception architecturale, urbaine et paysagère.

L'étudiant sera plongé dès le début du semestre dans la capacité à comprendre la transformation d'un site, d'une matière. Il s'agit de faire comprendre à l'étudiant la mise en ordre de la complexité, la hiérarchie des éléments des uns par rapport aux autres

Les étudiants apprennent à lire, décrire et transformer. Ils s'appuient sur une méthode de conception. La méthode est enseignée d'une telle manière, pour que l'étudiant apprenne à travailler et qu'il puisse à terme fabriquer sa propre méthode.

Face à toute question, l'étudiant est amené à construire une idée par un travail mêlant simultanément connaissance et hypothèses de transformation. Dès que cette idée est construite et énoncée par une problématique, l'étudiant sait ce sur quoi il travaille et sur quoi le projet peut se fonder.

L'architecture, le paysage sont toujours situés dans un environnement, spatial, climatique, culturel, historique. Une attention particulière est donnée au milieu du projet.

L'architecte travaille et réfléchit à toutes les échelles, de l'édifice au territoire, « de la chaise à la ville » (comme le formulait Jaap Bakema) et ceci, simultanément.

Chaque édifice construit est relié à d'autres à travers la notion de typologie. Les notions dimensionnelles, fonctionnelles, distributives, constructives, esthétiques mais également techniques, structurelles et matérielles seront investies.

Mode d'évaluation

Modes et modalités d'évaluation

Evaluation continue, au travers de nombreux rendus.

Session de rattrapage : non

Sont évalués :

- ? L'Engagement de l'étudiant : la présence, l'implication, la capacité à s'organiser en groupe et en individuel
- ? La Recherche : la curiosité et le questionnement, la capacité à analyse, à synthétiser, à transposer.
- ? la Rigueur: soin apporté au discours, aux dessins, maquettes, mise en pages, présentation orale, respect des consignes.
- ? Cohérence : La capacité à transformer capacité à analyser et à projeter, la capacité de mise en perspective, la capacité à construire un propos cohérent entre analyse, recherche, projet.